

PROGRAMME GAPEP IDEST 2016

Annexe 2

Tableau annuel d'indicateurs de mesure d'impact du programme.

1	Conformité des thèmes aux priorités d'orientation DPC santé au travail	<ul style="list-style-type: none">• À toutes les séances• à plusieurs séances• rarement• jamais
2	L'exposé des cas cliniques ont permis de comprendre « visualiser » l'activité de travail	<ul style="list-style-type: none">• À toutes les séances• à plusieurs séances• rarement• jamais
3	L'exposé des cas cliniques ont permis de comprendre la santé du salarié	<ul style="list-style-type: none">• À toutes les séances• à plusieurs séances• rarement• jamais
4	Les discussions ont fait référence	<ul style="list-style-type: none">• À une ou des recommandation(s) validée(s) (HAS, ...) préciser :• À une ou des référence(s) bibliographique(s) ; préciser :• au protocole écrit avec le médecin du travail
5	Les liens santé travail	<ul style="list-style-type: none">• Explicite• évoqué plus ou moins• non discuté
6	Les transmissions au médecin du travail	<ul style="list-style-type: none">• Par un écrit Spécifique, un échange exprès,• dans le dossier médical• évoquée oralement• non dans l'immédiat• transmission à autre partenaire ?
7	Quels retours au salarié ?	<ul style="list-style-type: none">• Conseils et explications• documents remis• suivi programmé• ...
8	Repères	<ul style="list-style-type: none">• Congruence avec le métier• apport pour le métier• recherches à faire•

Le binôme d'accompagnement e-pairs prend connaissance de ces indicateurs, apprécie les apports à la pratique des membres du GAPEP, et si besoin soumet un questionnement au groupe projet E-Pairs d'accompagnement des GAPEP.

E-pairs insiste sur l'échange en plusieurs temps (voir dernier paragraphe du chapitre précédent) avec un regard externe pour entretenir le questionnement de l'utilité de la réflexion, observer le devenir réel des cas cliniques, faire émerger des repères de pratiques pour les professionnels eux-mêmes, et susciter des améliorations d'échanges ou de pratiques